

Communiqué de presse

Paris, le 10 décembre 2025

Le prix de thèse Philippe Martin en sciences économiques a été attribué à Maddalena Conte et à Léonard Bocquet

Le prix de thèse Philippe Martin en sciences économiques, organisé par le Conseil d'analyse économique (CAE) avec le soutien du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, a été attribué cette année à Maddalena Conte (CREST – Institut polytechnique de Paris) et Léonard Bocquet (Paris School of Economics). La remise a eu lieu le 9 décembre, lors du symposium du CEPR organisé à Sciences Po, conjointement avec la remise du prix Jeune Chercheur en hommage à Philippe Martin.

« *Philippe Martin tenait profondément à ce que la recherche économique éclaire le débat public* », a rappelé **François Fontaine**, membre du CAE, en ouvrant la cérémonie. « *Les deux thèses que nous distinguons aujourd’hui prolongent cette ambition : elles nous aident à mieux comprendre pourquoi nos marchés du travail s’ajustent lentement face aux grands chocs économiques, et où se situent concrètement les leviers d’action pour les pouvoirs publics.* »

Comprendre les inégalités territoriales : le regard de Maddalena Conte

Avec une approche d’économie géographique nourrie par des analyses empiriques en France et au Danemark, **Maddalena Conte** met en lumière le rôle décisif des réseaux professionnels, de l’accès au logement et de la localisation des entreprises dans les inégalités entre territoires.

« *On parle souvent des différences de salaires ou de perspectives d’emploi entre territoires, mais beaucoup moins des obstacles concrets que rencontrent les travailleurs pour se déplacer là où l’emploi existe : accès au logement, information... Ces barrières pèsent davantage sur les moins qualifiés* », explique-t-elle. Ses travaux montrent que ces frictions spatiales renforcent les écarts entre zones dynamiques et zones en déclin, et soulèvent des questions essentielles pour les politiques de mobilité et de logement.

Réorienter les parcours professionnels : l’apport de Léonard Bocquet

De son côté, **Léonard Bocquet** s’intéresse à la réallocation professionnelle dans un contexte de choc technologique. En construisant un véritable « réseau des métiers », il met en évidence le rôle crucial d’un petit nombre de « métiers ponts » qui permettent – ou bloquent – les reconversions, un résultat particulièrement éclairant dans le contexte actuel d’accélération technologique, notamment avec l’essor de l’IA générative.

« *Ce qui manque rarement, ce sont les métiers d'avenir ; ce qui manque souvent, ce sont les passerelles pour y arriver* », souligne-t-il. Son modèle montre que lorsque ces points de passage sont rares ou saturés, l'ajustement peut prendre près d'une décennie, avec des pertes de bien-être substantielles. Ses travaux ouvrent ainsi des pistes concrètes pour des politiques de formation ou d'accompagnement mieux ciblées.

Deux regards complémentaires, un même enjeu public

En éclairant les goulets d'étranglement – géographiques pour l'une, professionnels pour l'autre – les deux lauréats rappellent que l'efficacité des politiques de l'emploi repose autant sur la compréhension des contraintes réelles vécues par les travailleurs que sur les signaux économiques qu'on leur adresse.

Comme le souligne **Daniel Baal**, président du Crédit Mutuel Alliance Fédérale : « *À l'heure où nos sociétés doivent affronter des transitions majeures – écologique, numérique, sociale –, soutenir de jeunes chercheurs capables d'éclairer ces mutations est essentiel. Leur travail contribue à nourrir des politiques publiques plus justes et informées.* »

→ Retrouvez les *Notes du CAE* sur www.cae-eco.fr

À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus, et réalise en toute indépendance des travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les publications du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni, bien entendu, le Premier ministre.

Contact presse : Hélène Spoladore 01 42 75 77 47 – 07 88 87 55 44 – helene.spoladore@cae-eco.fr

Suivez @CAEeco sur Bluesky et @CAE-eco sur LinkedIn